

2018

Rapport d'activité





04	MOT DU PRÉSIDENT ET DU COORDINATEUR
06	IMPRESSUM
08	NOTRE ÉQUIPE ET NOS PROJETS
10	NOTRE MISSION
12	PROJET TOGO III
14	PROJET ONESIME I
16	PROJET RWANDA VI
18	PROJET RUSSIE IV
20	PROJET ARBRE DE L'ANGE
22	LA VIE EN PRISON
24	RAPPORT FINANCIER
28	BILAN
30	REMERCIEMENTS
32	CONTACTS

Mot du président



Jean Paul Reichenbach

« Portez les fardeaux les uns des autres et vous accomplirez ainsi la loi de Christ ». Galates 6.2

Tout détenu qui entre en prison sera un jour amené à en sortir et quoi faire pour l'aider à se réinsérer, pour son bien et celui de la société ?

Avant même de parler de réinsertion, dans bien des cas, il conviendrait aussi de s'attarder simplement sur l'insertion. La délinquance n'est pas le fait du hasard ou de la fatalité. La recherche de la cause (par exemple la précarité, le chômage ou une addiction), sans en excuser les dérives, pourrait expliquer et aider à prévenir la récidive.

Depuis une quinzaine d'années et malgré la complexité de la tâche, Chryzalid apporte son soutien à cette cause en finançant de nombreux projets, notamment de réinsertion.

Durant l'année 2018, Chryzalid a soutenu plusieurs projets. Outre le programme *Villages de la réconciliation* au Rwanda, un autre projet important a démarré en Côte d'Ivoire par la construction d'un centre de réhabilitation pour mineurs en conflit avec la loi. Ce centre comprendra plusieurs modules de formation qui devaient être opérationnels durant le deuxième semestre 2019.

La difficulté de trouver les financements nécessaires pour nos projets et notre structure nous oblige, sans cesse, à réagir rapidement en fonction de cette problématique récurrente depuis de nombreuses années.

Cependant, grâce au soutien de nos généreux donateurs et aux efforts permanents de nos collaborateurs et bénévoles, notre mission, même quelque peu marginalisée, permet d'apporter du réconfort aux plus démunis.

Je tiens donc à les remercier chaleureusement ainsi que tous nos membres et ceux de notre Comité.

Jean-Paul Reichenbach

Président

“La délinquance n'est pas le fait du hasard ou de la fatalité”

Mot du coordinateur du projet Onésime



Dr Henri N-Yamien

Onésime est un projet providentiel de prise en charge socioprofessionnelle et familiale des enfants en conflit avec la loi.

Il s'inscrit dans le contexte socio-politique ivoirien avec d'une part, la prolifération du phénomène des enfants en conflit avec la loi, contrastant avec un déficit de la prise en charge socio-éducative et familiale et d'autre part, une pratique agricole extensive facteur de la déforestation massive et des pénuries alimentaires saisonnières.

C'est dans ce contexte que Onésime entend contribuer à régler la problématique de la récidive des ex-pensionnaires des COM en faisant de ceux-ci, de véritables acteurs de la promotion des nouvelles techniques culturelles.

Pour tenir cet engagement, les trois méthodes suivantes sont utilisées à savoir, la résilience spirituelle, la formation aux nouvelles techniques culturelles et la réintégration familiale.

Durant cette première année de construction et de mise en place, notre travail quotidien a donc pour objectif principal la mobilisation et l'utilisation efficiente des ressources pour avoir des infrastructures de qualité et à meilleur coût.

Dr Henri N. Yamien

Coordinateur local en Côte d'Ivoire



Onésime est un centre de formation agricole pour les mineurs en conflit avec la loi



Impressum

Rédaction

Laurence Girod

Ludovic Collet

Jean-Pierre Schwaar

Dan Piccinelli

Photos

Laurence Girod

Fraternités Nationales des Prisons

Prison Fellowship International

Réalisation

Dan Piccinelli

Ludovic Collet





Comité

Jean-Paul Reichenbach, Président

Walter Schmid, Président d'honneur

Henri Minder, Vice-Président

Julien Drevici, Trésorier

Evelyne Richir, Membre

Ivan Sotirov, Membre

Luzia Zuber, Membre

Gilbert Chellembon, Membre (démissionné en 2018)

Patrice Meylan, Membre



Staff

Jean-Pierre Schwaar, Chargé administration et finance

Laurence Girod, Chargée de projets

Ludovic Collet, Chargé de communication

Dan Piccinelli, Assistant de communication

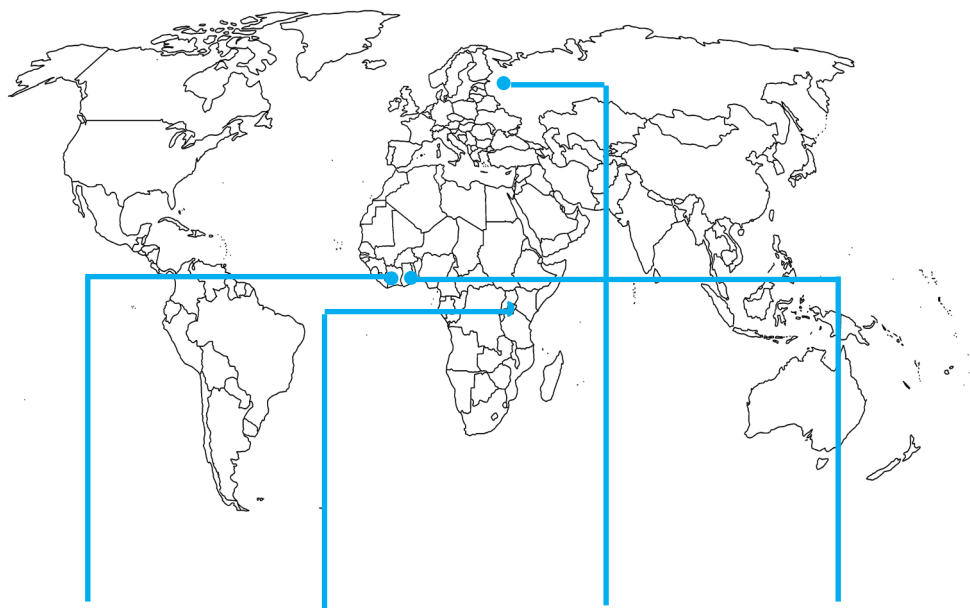
3

collaborateurs

15

bénévoles





Côte d'Ivoire

Onésime I

Arbre de l'ange

Rwanda

Rwanda VI

Russie

Eau potable

Arbre de l'ange

Togo

Togo III

Côte d'Ivoire

La construction d'un centre de réhabilitation permettra aux mineurs en conflit avec la loi d'être formés en agriculture

Rwanda

20 maisons ont été construites pour accueillir familles de rescapés et génocidaires dans un village de la réconciliation.

Russie

La purification de l'eau de consommation dans 2 prisons donne à 2'400 détenus l'accès à l'eau potable de qualité.

Togo

300 détenus ont reçu la possibilité d'apprendre un nouveau métier pour leur donner une meilleure chance de sortir de la récidive.

NOTRE MISSION

Chryzalid est une organisation suisse chrétienne non gouvernementale à but non lucratif dont la mission est de soutenir des projets menés dans les pays du Sud et de l'Est, à destination des détenus, de leur famille ainsi que des victimes. Depuis 13 ans, ces projets sont menés sans aucune distinction d'origine, de sexe, de langue ou de religion.

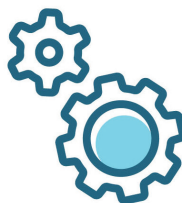
Label Zewo

En 2009, l'association obtient le label de qualité ZEWO. Le label certifie la clarté et l'honnêteté des organisations collectant des dons et favorise la confiance de la société envers l'activité d'utilité publique.



Agir à l'intérieur et à l'extérieur des prisons

Nous favorisons la cohésion sociale et familiale et offrons des possibilités de réinsertion.



Renforcer les capacités des porteurs de projets

Nous formons et accompagnons les acteurs du changement sur le terrain.



Mettre en œuvre des projets structurants

Nous évaluons l'efficacité des projets et la pérennisation des actions sur le terrain.



Sensibiliser le public aux droits de l'homme

Nous promouvons l'engagement solidaire et le respect des Droits de l'Homme dans le monde.

Togo III

REINSERTION PAR LA FORMATION

Offrir une formation aux détenus est le meilleur outil contre la récidive

Ce projet a pour vision de favoriser la réinsertion socio-professionnelle des détenus par la formation et des activités génératrices de revenus dans un pays où surpopulation carcérale, conditions insalubres et absence de solutions de réinsertion ne favorisent que la récidive. Les actions prévues sont la réhabilitation des ateliers de formation et de production au sein de 5 prisons, la création de coopératives pour la gestion des activités de production et de vente, la formation en entrepreneuriat, gestion de coopérative et micro-crédit.

Démarré en mai 2016, ce projet d'une phase de 3 ans se terminera fin avril 2019. A la date du 31.12.2018, CHF 325'000 ont été financés pour ce projet. Plus de 900 détenus, ex-détenus et femmes de détenus ont été formés dans les différents ateliers de tissage, couture, coiffure et bijouterie. Preuve du succès du projet, quelques 25 détenus sortis de détention sont soutenus pour leur réinsertion post-détention. Certains ont même lancé leur propre commerce. Leur offrir une formation a été le meilleur outil contre la récidive.

EN 2018

Budget

CHF 125'000

Bénéficiaires

300 détenus

Donateurs

FEDEVACO (DDC, DIS, Bleu-Ciel),
For Foundation, Fondation Pierre
Demaurex, Interaction



“Le projet m’a permis d’oublier mes soucis mais surtout d’avoir un métier pour pouvoir gagner ma vie après ma sortie.”

“Quand j’étais en prison, aller dans l’atelier était un grand soulagement. J’ai appris des compétences et je peux en faire profiter ma famille. Aujourd’hui je forme mon fils avec ce que j’ai appris en prison.”

“Mon avenir dépend du métier que je suis en train d’apprendre dans la prison. Je suis ici en tant que détenu, mais je sortirai en tant que cordonnier! Je ne suis pas resté en prison seulement pour mes peines, j’ai aussi appris un métier qui va me nourrir.”

Des bénéficiaires du projet Togo III



Côte d'Ivoire

ONESIME I

En Côte d'Ivoire, quatre jeunes sur cinq finiront en prison lorsqu'ils commettent un délit, peu importe la gravité de l'acte. Lorsqu'ils en sortent, ils n'ont que peu d'options ; ils ne sont pas formés et n'ont pas de travail pour subvenir à leur besoin

Ce projet a pour objectif la construction et le démarrage d'un centre de réinsertion par des formations en agriculture pour mineurs en conflit avec la loi sortant du Centre d'Observation pour Mineurs (COM), des enfants de détenus défavorisés et déscolarisés ainsi que des mineurs sous mandats de dépôt.

Option juridique offerte aux juges d'application des peines, cette alternative à l'emprisonnement permet aux bénéficiaires de ressortir du centre avec les meilleurs outils pour démarrer leur vie sans tomber dans le cercle vicieux de la récidive. Cette première année est consacrée à la construction. Pour ce faire, en plus d'entreprises qualifiées, certains futurs bénéficiaires sont venus prêter main forte pour les travaux. Démarré en avril 2018, il se terminera fin mars 2021. 2018 a été consacré à la construction du centre dont le coût, à la date du 31.12.2018, est de CHF 230'000.

EN 2018

Budget

CHF 230'000

Bénéficiaires

36 mineurs dès la 2^{ème} année

Donateurs

Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire, Interaction, le Fonds Migros, Les Fondations Pierre Demaurex, Emilienne Jaton, Gertrude Hirzel, Madeleine, Erfisa, FEDEVACO (Bleu-Ciel, commune de Vevey)



"Je me réjouis d'y entrer pour étudier. Avec le salaire que je gagne pour la construction, je me peux me payer des cours du soir et j'ai déjà commencé à étudier pour me former et pouvoir travailler."

Un participant au projet Onésime



Rwanda VI

VILLAGES DE LA RECONCILIATION

Lorsqu'un génocide ravage un pays, comment continuer à vivre ensemble ? Démarré en 2012, le projet des villages de la réconciliation facilite le vivre-ensemble entre ex-génocidaires et rescapés

Ce projet a pour objectif de contribuer au processus de réconciliation au Rwanda en permettant aux rescapés du génocide, aux personnes le plus vulnérables ainsi qu'aux anciens détenus ayant reconnu leurs crimes de vivre et travailler ensemble. Il s'agit de la dernière année de la phase II, soit la construction de 20 maisons qui fait suite aux 40 maisons déjà construites dans les années 1 et 2 dudit projet.

En 2012, la première phase a vu le jour et a permis la construction d'un premier village de 60 maisons à Kibungo.

La seconde phase a démarré en 2015 et s'est achevée en 2018. 60 maisons ont pu être construites dans le village de Kabarondo et donné un toit à près de 300 personnes. En plus de la construction d'un village, l'accent a été mis sur le développement des activités génératrices de revenus et l'encadrement psycho-social des bénéficiaires.

EN 2018



Coût

CHF 254'100

Bénéficiaires

60 familles

Donateurs

La Direction du Développement et de la Coopération (DDC), des communes vaudoises par l'intermédiaire de FEDEVACO, une fondation zurichoise



Depuis la mise en place de ce projet en 2012 jusqu'à la date du 31.12.2108, le financement des différentes phases atteint CHF 1'236'350.00 pour 120 maisons construites et 600 personnes ont trouvé un logement, un soutien psycho-social et ont pu participer à des activités génératrices de revenus.

"Je suis très satisfaite de la qualité de ma maison, surtout que c'est la toute première maison qui m'appartient et que personne d'autre de ma famille n'a jamais eu une maison pareille. Pour moi cette maison c'est une réponse de Dieu, quant à sa qualité je trouve ça super, trois chambres, ciment, électricité, eau potable. Vraiment je suis très satisfaite et merci à tous qui ont contribué pour nous venir en aide."

Une bénéficiaire du projet Rwanda VI



Russie IV

EAU POTABLE

Jaune, odorante et au goût particulier, l'eau des prisons russes est utilisée par les prisonniers pour se laver, boire et faire la cuisine.

Ce projet a pour objectif d'assainir l'eau dans les prisons de St-Petersbourg parce que ce besoin de base n'est pas assuré dans certaines prisons de Russie. Depuis quatre ans, nous intervenons dans les prisons russes où les installations de purification d'eau sont inefficaces voire inexistantes. La qualité de l'eau a un impact sévère sur la santé des prisonniers ; beaucoup ont contracté des maladies liées à l'eau potable.

Quelques 2424 détenus et 700 employés bénéficient aujourd'hui de cette installation dont le coût est de CHF 44'000. Depuis 4 ans quelques CHF 175'500 ont été investis dans les prisons de la région de Saint-Petersbourg pour donner accès à un des besoins les plus élémentaires : boire de l'eau.

EN 2018

Coût

CHF 72'100

Bénéficiaires

2424 détenus et 700 employés

Donateurs

La Fondation Corvus



“Avant j’étais tout le temps malade à cause de l’eau non-potable et maintenant je me sens bien et je peux boire de l’eau et me laver sans soucis.”

Un bénéficiaire du projet Russie IV



Russie et Côte d'Ivoire

ARBRE DE L'ANGE

Pour les enfants de détenus, les fêtes de Noël ne sont pas l'occasion de célébration, mais bien souvent un rappel de la séparation ; leur parent ne pourra pas venir fêter avec eux, encore moins leur offrir un cadeau.

Le programme Arbre de l'Ange vise à maintenir le lien si fragile qui existe entre les détenus et leurs enfants. La solitude et la marginalisation guettent les enfants de détenus surtout dans les moments où être en famille est primordiale. C'est le cas quand approche Noël.

En Côte d'Ivoire, les détenus et leur famille sont réunis pour partager un repas lors duquel est célébrée la fête de Noël. De plus, les parents incarcérés ont l'occasion d'offrir un présent.

En Russie, les détenus choisissent un cadeau pour leur enfant. Emballé et offert par des bénévoles, ce cadeau permet aux détenus et à leurs enfants de maintenir le lien. Les volontaires partagent ensuite cette expérience avec les détenus au travers de photos et témoignages.

400 enfants ivoiriens et 459 enfants russes ont pu ainsi recevoir cadeau, repas mais surtout savoir que leur parent incarcéré pense à eux.

Depuis 3 ans déjà et pour un montant de CHF 35'600 en Côte d'Ivoire et pour un montant de CHF 37'718 en Russie, le programme permet aux familles de détenus d'être, au moins une fois par an, une famille comme les autres.

EN 2018

Coût

CHF 40'505

Bénéficiaires

400 enfants ivoiriens, 459 enfants russes et leur parent incarcéré

Donateurs

Donateurs privés



"Papa s'est souvenu de moi."
Un enfant de détenu



Les plus marginalisés parmi les plus défavorisés

La mission de Chryzolid et de ses partenaires n'est pas forcément évidente lorsqu'on ne connaît pas la réalité du terrain. En effet, pourquoi vouloir venir en aide aux détenus? Ne méritent-ils pas leur peine?

Ce que nous observons dans certains pays du sud et de l'est, c'est que la surpopulation peut atteindre 400%. Nous voyons des cellules de 20m² occupées par 80 détenus, des prisonniers faisant les 3x8 pour pouvoir dormir à même le sol, 90% des prisonniers atteints de maladies (tuberculose, gale, etc.) et aucune mesure mise en place pour les soigner. Certains ne mangent qu'un repas par jour, une boule d'igname, leurs toilettes se résument à un seau au milieu de la cellule et ils n'ont pas de douche pour se laver. Parfois la gestion des déchets et des eaux usées font défaut, les poubelles attirent mouches, rats et cafards ; les déjections entraînent maladies et infections. Certaines prisons accueillent hommes, femmes, enfants, prévenus et détenus dangereux dans les mêmes locaux. Beaucoup de prévenus passent plusieurs années en prison en attente d'un jugement.

Certains prisonniers ne verront plus d'espace vert, vivant entouré de béton, dans une chaleur étouffante.

Et les mauvaises conditions ne préviennent pas la récidive. Au contraire, lorsque les mesures de réinsertion et de formation manquent, nous voyons que le taux de récidive atteint d'ailleurs plus de 60% dans certains pays. Aussi, 1 enfant de détenu sur 5 connaîtra l'incarcération avant l'âge adulte et 1 sur 10 fera une longue peine de prison. Les détenus et leur famille sont stigmatisés ; la récidive devient un cercle vicieux. Notre action a permis de la faire baisser à 6%.

Nous croyons donc que la réalité n'est pas toujours si simple, que les abus sont fréquents, que les conditions de détention ne sont pas égales partout et qu'il est important de défendre les droits de l'homme, même de ceux qui ont fauté. N'oublions pas que la plupart des détenus sortiront un jour de prison. Lorsqu'ils ont payé leur dette à la société, nous voulons leur donner une seconde chance et leur permettre de redevenir des citoyens.



Compte d'exploitation au 31 décembre 2018

Produits	2018	2017
Dons affectés Fedevaco (DDC/DIS/commune)	122'147.60	227'235.14
Dons affectés	270'858.36	205'420.35
Dons privés	95'574.87	104'236.61
Total des dons	488'580.8	536'892.10
Cotisations	1'240.00	1'290.00
Allocation pour frais de gestion	6'446.51	12'095.90
Total autres produits	7'686.51	13'385.90
Total de produits	496'267.34	550'278.00
Charges	2018	2017
Versements aux projets	548'858.14	337'754.11
Charges directes de projet	597'276.18	337'754.11
Obtention de financement	49'612.31	76'004.65
Charges administratives	23'446.87	40'801.33
Charges/produits exercice antérieur	14'805.89	530.40
Frais financiers	262.80	91.80
Contribution admin. Projets	0.00	0.00
Charges administratives	88'127.87	117'428.18
Total des charges	685'404.05	455'182.29
Résultat d'exploitation	-189'136.71	95'095.71
Résultat des fonds		
Attribution	-51'595.26	-242'553.48
Utilisation fonds liés	242'553.48	147'652.10
Excédent avant attributions	1'821.51	194.33

Bilan au 31 décembre 2018

Actif	2018 (CHF)	2017 (CHF)
Liquidités	171'781.52	255'018.01
Débiteurs	6'599.00	0.00
Actifs transitoires	0.00	0.00
Actif circulant	178'380.52	255'018.01
Total Actif	178'380.52	255'018.01
Passif	2'018.00	2'017.00
Dettes à court terme	0.00	0.00
Passifs transitoires	4'638.50	700.00
Capitaux étrangers à court terme	4'638.50	700.00
Capitaux étrangers	4'638.50	700.00
Capital des fonds	51'595.26	242'553.48
Capital de l'organisation	11'500.00	11'500.00
Fonds libres	108'560.72	0.00
Bénéfice reporté	264.53	70.20
Excédent	1'821.51	194.33
Capital de l'organisation	122'146.76	11'764.53
Total Passif	178'380.52	255'018.01

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AU 31.12.2018

Fonds affectés	Dons au 01.01.2018	Attributions (Dons 2018)	Utilisations (Virements)	Transferts internes	31.12.2018
Projet Info - Arménie	956.05	0.00	-956.05	0.00	0.00
Projet Rwanda 5	2'120.38	0.00	0.00		2'120.38
Projet Côte d'Ivoire - COM	-2'630.56	0.00	0.00		-2'630.56
Projet Togo 1	42'774.98	0.00	-7'032.61		35'742.37
Projet Rwanda 6	95'538.29	36'911.71	-132'450.00	0.00	0.00
Projet Togo 2	-3'458.11	46'097.60	-42'765.64		-126.15
Projet Onésime	106'660.00	145'469.49	-218'240.19	0.00	33'889.30
Projet Côte d'Ivoire/AT 2017	592.45	610.00	-1'202.45	0.00	0.00
Projet AT 2018	0.00	5'148.16	0.00	0.00	5'148.16
Projet Russie Eau 4	0.00	45'000.00	-45'000.00	0.00	0.00
Projet Togo 3	0.00	100'170.00	-89'612.20	0.00	10'557.80
Projet Russie AT 2018	0.00	11'599.00	-11'599.00	0.00	0.00
Projet Kazakhstan	0.00	2'000.00	0.00	0.00	2'000.00
SOUS-TOTAL	242'553.48	393'005.96	-548'858.14	0.00	86'701.30
Remboursement Fedevaco *	0.00	0.00	0.00	0.00	-35'106.04
TOTAUX	242'553.48	393'005.96	-548'858.14	0.00	51'595.26

* sur-financement Fedevaco/DDC projets COM Rwanda et Togo 1

Annexe aux comptes annuels 2018

1. Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes de l'Association Chryzalid est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC 21), au Code des Obligations, aux prescriptions de Zewo et aux dispositions statutaires.

a) Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse Chryzalid. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les partenaires terrains de Chryzalid, qui sont indépendants de Chryzalid.

b) Reconnaissance du revenu

Les dons affectés à un but précis par le donateur sont reconnus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles ainsi financées. Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou générateurs de revenus surviennent et non pas en fonction des flux financiers.

c) Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou générateurs de charges surviennent et non pas en fonction des flux financiers. Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain.

Charges totales : 685'404.05 (100.00%)

Charges d'obtention de financements : 49'612.31 (7.24%)

Autres charges administratives : 23'709.67 (3.46%)

Charges exercice antérieur : 14'805.89 (2.16%)

Charges de projets et de prestation : 597'276.18 (87.14%)

d) Parties liées

Les partenaires terrains de Chryzalid sont considérés comme des parties liées Chryzalid.

e) Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de Chryzalid n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

2. Fonds affectés

Fonds affectés par bailleur :

Fonds	affectés au 01.01.2018	reçus en 2018	utilisés en 2018	affectés au 31.12.2018
Fonds Fedevaco :				
DDC/DIS/Communes	100'374.29	122'147.60	222'521.89	0.00
Fonds affectés privés	142'179.19	270'858.36	326'336.25	86'701.30
Remboursement Fedevaco	0.00	0.00	0.00	-35'106.04*
Total	242'553.48	393'005.96	548'858.14	51'595.26

Les fonds affectés correspondent à des dons et financements collectés ou reçus pour un projet précis qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et le seront dans les années à venir.

* sur-financement Fedevaco/DDC des projets à charge de l'exercice 2017.

3. Donateurs privés – fonds libres

Les dons privés sans affectation à un projet précis sont considérés comme des fonds libres.

4. Prestations bénévoles

Entre le 1er janvier 2018 et le 31 Décembre 2018, des prestations bénévoles d'un volume de 1950 heures de travail, pouvant être estimées à une valeur de CHF 97'500.00 ont été offertes à l'association.

5. Evénements postérieurs à la date de clôture

Les comptes annuels ont été approuvés par le Comité du 15.02.2019. En outre, ils sont soumis à l'Assemblée générale du 30 Mai 2019. Entre le 31 Décembre 2018 et la date d'approbation les comptes annuels présents, aucun évènement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et passifs de Chryzalid au 31 Décembre 2018 ou qui devrait être présenté ici.

6. Rapport de performance

Chryzalid publie un rapport d'activité qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC.

7. Autres informations

	2018	2017
Cautionnement et sûretés en faveurs de tiers	néant	néant
Dettes envers les institutions de prévoyance	néant	néant
Engagements résultant de contrats de leasing	néant	néant
Engagements provenant de dissolution de réserves latentes	néant	néant
Engagements conditionnels	néant	néant

Compte d'exploitation

L'exercice 2018 clôture avec un excédent de recettes de CHF 1'821.51 contre CHF 194.33 en 2017. La part des charges de projet, pour l'obtention de financement ainsi que les charges administratives a été affectée directement aux projets, selon la méthode Zewo, contrairement aux années précédentes figurant en totalité dans les frais administratifs. Le total des dons affectés à des projets a diminué de 10 %. Ceux provenant de Fedevaco /DDC (Direction du Développement et de la Coopération) /DIS (Département des institutions et de la sécurité) / Communes ont diminué de 86 %. Les indemnités de gestion de projet alloués par Fedevaco se sont élevés à CHF 6'446.51. Les autres produits ont régressé de 9 %. En 2018, Chryzalid a consacré CHF 548'858.14 à ses projets au Sud contre CHF 337'754.11 en 2017. Les charges administratives et d'obtention de financement sont pratiquement identiques à l'année précédente.

Bilan

A l'actif, le poste Débiteurs correspond à un engagement irrévocable d'envoi de fonds d'un donateur, à recevoir en Février 2019. Au passif, le capital des fonds affectés correspond aux fonds nécessaires pour les projets en cours de réalisation. Le capital de l'association s'élève à CHF 122'646.76 dont CHF 11'500.00 de capital, de CHF 108'560.72 de fonds libres et du bénéfice reporté de CHF 264.53.

Répartition de l'excédent

Le Comité proposera à la prochaine Assemblée Générale de répartir le résultat comme suit :

- CHF 1'500.00 par augmentation du capital à CHF 13'000.00
- CHF 321.51 au bénéfice reporté

Vérification des comptes

Les comptes 2018 ont été audités par la Fiduciaire Favre et Perreaud S.A. à Lausanne. La présentation complète des comptes est disponible auprès du Secrétariat de l'Association, sur demande. L'Association Chryzalid est au bénéfice du label de qualité Zewo qui garantit une bonne utilisation des dons.

Rapport de l'organe de révision
à l'attention des membres
Association Chryzalid

VEVEY

2018

Lausanne, le 15 mars 2019

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et tableau de variation du capital) de l'Association Chryzalid pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les documents annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC 21 ;
- ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO sont remplies.

FIDUCIAIRE FAVRE & PERREAUD SA

C. A. Favre Perreaud
Expert-réviseur agréé

Ph. Perreaud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexe :

Reproduction des comptes annuels

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier nos membres, partenaires, donateurs et bénévoles qui ont rendu nos projets possibles en 2018. Nous exprimons notre gratitude notamment à :

- La Migros pour son soutien financier. En effet, le projet Onésime, réhabilitation par la formation agricole et la promotion des liens familiaux, a reçu l'aide du Fonds de soutien Migros.
- La Fédération vaudoise de coopération FEDEVACO (les municipalités de Lausanne et de Vevey pour son aide au projet Onésime, la DDC et le DIS) pour son soutien technique et financier, .
- Les Fondations Corvus, Jeriko, Pierre Demaurex, Interaction, For Foundation, Emilienne Jaton, Gertrude Hirzel, Madeleine, la Marie-Maurice.
- L'Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire.
- La commune de Vevey pour la mise à disposition de locaux dans l'ancienne prison de Vevey.
- Ses bénévoles qui accomplissent un immense travail avec enthousiasme et compétences.

En nous soutenant vous contribuez à transformer des vies.
Un grand merci!



SOUTENEZ-NOUS !



Association Chryzalid

Adresse

Ancienne Prison
Rue du Panorama 4
1800 Vevey

Site

www.chryzalid.org

Email

info@chryzalid.org

Téléphone

+41 21 903 02 70

CCP / Raiffeisen

10-256352-6 / CH96 8045 1000 0057 3883